

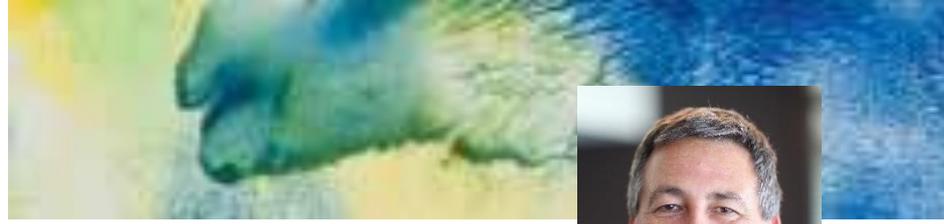


SYNDICAT | MÉDECINS
DES LIBÉRAUX

Fiers d'être médecins



lesml.org



LE MOT DU PRÉSIDENT



Le Syndicat des Médecins Libéraux a été créé il y a 34 ans pour défendre activement l'exercice libéral de la médecine, dans l'unité de la profession. Ces valeurs fondatrices guident chaque jour ses actions. Fort de ses milliers d'adhérents, le SML est reconnu comme représentatif de l'ensemble des médecins qu'ils pratiquent la médecine générale, spécialisée ou une expertise particulière. Il a créé un pôle de femmes médecins libérales étendue aux femmes libérales des autres professions de la santé. Le SML est présent sur l'ensemble du territoire français (DOM compris) et a obtenu la représentativité des médecins généralistes et spécialistes depuis 2016. Le SML a 3 présidences d'URPS et des représentants dans toutes les URPS.

Fermelement attaché au combat pour la liberté et l'indépendance, il est résolument tourné vers le futur et affirme que la médecine libérale de proximité doit rester le pilier essentiel de notre système de santé unique et exceptionnel. Conscient que ce système doit évoluer face aux nouveaux besoins,

il est ainsi persuadé que la coordination entre les professions de santé de ville est un élément majeur à cette évolution. Il défend la pluralité de l'organisation des lieux de soins et de santé. Il se veut le garant du libre choix du patient pour son soignant dans un paiement à l'acte renforcé.

Le SML dénonce ainsi le modèle de fonctionnement par subvention des maisons de santé pluridisciplinaires. Il considère que la coordination entre les acteurs du système de soin doit se faire en majorité par un paiement à l'acte adossé aux accords conventionnels.

La réactivité, la souplesse, le coût maîtrisé et l'adaptabilité de l'offre libérale de proximité sont des atouts majeurs qu'il faut conserver face à un système hospitalier public qui doit se recentrer sur le troisième recours et les urgences régulées. Le SML défend l'exercice des médecins sans état d'âme.

Il considère que l'existence du secteur 2 est nécessaire au maintien de la qualité du soin de ville, le tarif opposable sous-évalué ne pouvant

en effet permettre la qualité d'écoute et les investissements de fonctionnement nécessaires partout. Le SML affirme que le système conventionnel est la base de la pérennité de notre exercice libéral à la française. Il a identifié la tentative d'introduire encore une fois les « réseaux » par la loi de Santé. Le danger est à nos portes.

Le SML s'investit aux côtés des confrères injustement inquiétés dans leur pratique quotidienne. Il sera toujours le syndicat de tous les médecins qui veulent continuer de pratiquer un exercice libéral. Il refuse l'étatisation de fait et dénonce la tentative de transformation de l'offre de premier recours de la loi de Santé. Ainsi, le SML s'inquiète de la disparition programmée des spécialistes libéraux au profit des hôpitaux publics et de la tentative d'administrer la médecine de premier recours.

Par ses actions et ses propositions, le SML se place comme un interlocuteur actif et incontournable du monde de la santé auprès des parties-prenantes institutionnelles.

Philippe VERMESCH



“Fermelement attaché à ce combat pour la liberté, le SML est aussi résolument tourné vers le futur. En proposant sans cesse de nouveaux projets il apporte la preuve que la médecine libérale de proximité, est le pilier essentiel de notre système de protection sociale.”

NOTRE ACTION : CONSTRUIRE UN AVENIR À L'EXERCICE LIBÉRAL DE LA MÉDECINE

Avec ses milliers d'adhérents, le Syndicat des Médecins Libéraux (SML) est représentatif des médecins généralistes et spécialistes en France. Depuis sa création en 1981, le SML œuvre pour la défense, la reconnaissance, la valorisation et le respect de l'exercice libéral de la médecine.

UN SYNDICAT COMBATIF

Face à une réglementation toujours en évolution, le SML bataille sans relâche pour défendre l'exercice libéral au quotidien, au plus près des préoccupations et des intérêts des médecins libéraux. Le SML contribue activement aux réflexions et concertations au sein des différentes instances de la profession (CNAM, Ministère, Agences Régionales de Santé...).

Lors des élections aux Unions régionales des médecins libéraux en 2015, le SML a obtenu des scores qui lui confèrent une représentativité incontournable, avec 3 présidences régionales et des acteurs investis dans toutes les URPS.

A l'origine de tous les combats et de la majorité des recours devant toutes les instances juridiques, le SML est aujourd'hui un interlocuteur recherché pour toute signature conventionnelle.



UN SYNDICAT VISIONNAIRE

Le SML n'entend pas être le défenseur d'intérêts uniquement catégoriels. Il positionne en tant que force d'initiatives et de propositions.

Le SML initie une profonde réflexion sur la coopération interprofessionnelle transversale, respectant les valeurs humaines et personnalisées dans ses relations avec la population. Le SML est persuadé que « le travail ensemble » des libéraux de santé est l'évolution naturelle du système de santé de demain.

Convaincu de la nécessité de changer de paradigme, le SML souhaite que la prévention soit placée au cœur de la réorganisation de l'offre de soins pour permettre une réelle évitabilité de certaines maladies, diminuer le nombre de malade atteint de maladies chroniques et faire face au vieillissement de la population.

Le SML promeut des initiatives libérales qui démontrent que la voie libérale est capable de préserver l'excellence du système de santé français face à ses nouveaux défis





LE SML : PLUS DE 30 ANS D'ENGAGEMENTS AU SERVICE DE L'EXERCICE LIBÉRAL DE LA MÉDECINE

- 1981** Création du Syndicat des Médecins Libéraux
- 1993** Le SML est reconnu représentatif des médecins libéraux spécialistes
- 2002** Le SML est reconnu représentatif des médecins libéraux généralistes
- 2004** Signature de l'accord sur la permanence des soins et la maîtrise médicalisée
- 2005** Signature de la convention instituant le parcours de soins et la maîtrise médicalisée
- 2010** Le SML remporte les élections aux URPS et conforte sa place de 2^e syndicat des médecins libéraux en France
- 2012** Accord Interprofessionnel avec l'Association Française des Diabétiques et la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France pour favoriser l'accès aux soins : création du «comité prévention proximité diabète»
- 2014** Lancement de la pétition contre le projet de loi de Santé de Marisol Touraine
- 2015** Le SML cofondateur du Mouvement Pour la Santé de Tous (MPST) contre la loi de Santé
- 2016** Le SML refuse de signer la convention entérinant le tiers payant généralisé

LE SML, C'EST :

- 1** Président
- 4** Secrétaires nationaux
- 15** Médecins membres du Bureau
- 32** Médecins membres du Conseil d'Administration
- 18** Salariés
- 30** Médecins actifs au sein du siège du SML chaque mois
- 98** Délégations départementales
- 24** Responsables régionaux

+ de 20 ans de formation au service d'une médecine libérale moderne et de qualité



UN ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES MÉDECINS LIBÉRAUX

Le SML a pour vocation d'accompagner ses adhérents, entrepreneurs, dans le développement de leur activité et de leurs équipes pour renforcer leurs compétences et qualifications en faveur des patients.

Le développement des services :

- **AGL**, en 1983, l'Association de Gestion des Libéraux, une AGA créée et gérée par des médecins,
- **AFML**, en 1990, Association pour la Formation des Médecins Libéraux, créée par le SML pour développer la formation continue des médecins libéraux
- Une cellule juridique permanente

Le SML a pris depuis longtemps le virage de l'interprofessionnalité transversale et s'engage à promouvoir et à défendre les intérêts de tous les professionnels de santé libéraux. Association de formation agréée, l'AFML propose des formations médicales continues dans différents domaines pour répondre à tous les besoins des médecins libéraux (scientifiques, informatiques, organisationnelles...).

Plus de 500 séminaires organisés dans toute la France tout au long de l'année :

Dans cette dynamique, le SML anime et réunit également ses adhérents autour de groupes de réflexions comme la retraite active, le concept du «médecin volant», les Femmes Médecins et Toutes les Libérales ou les Médecins à Expertise Particulière, ... afin de faire avancer les pratiques et réglementations qui les concernent.

Les groupes de réflexion :

- Union MEP
- Pôle Retraite Prévoyance
- Groupe des Médecins Volants
- Projet du SML pour 2017
- Coopération interprofessionnelle
- Exercice libéral
- Structures d'exercice de proximité
- Prévention et proximité



LES RENDEZ-VOUS ANNUELS

Chaque année, le SML organise plusieurs rencontres professionnelles pour faire le point sur la situation des médecins libéraux. Les nouveaux enjeux de la profession sont aussi au cœur de sa réflexion tout en facilitant l'échange entre ses adhérents.

- Congrès annuel du SML (septembre)
- Assises des Femmes Médecins et Toutes les Libérales (mars)
- Journée des Médecins à Expertises Particulières (novembre)





UNE REPRÉSENTATIVITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le SML est présent partout en France et structuré dans la totalité des départements, y compris ultra marins (Antilles Françaises, Guyane, Réunion...)

En plus de ses 3 présidences d'URPS et de ses nombreux élus dans les URPS, le SML s'appuie sur des syndicats départementaux représentatifs de l'ensemble de la profession. Les élus du SML assurent sur le territoire le déploiement de la politique nationale du SML et participent, par l'intermédiaire d'un représentant régional, aux différentes réflexions du syndicat. Cette organisation permet d'assurer la promotion et la défense des intérêts de l'ensemble des professionnels, toutes spécialités ou zones géographiques confondues.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX (SML)
22 rue Vaugelas - 75015 PARIS

T : 01 84 79 05 50

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

E : lesml@lesml.org

lesml.org

